

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité de Programmation Stratégique (CPS) – 29 février 2016

14 520 973,95 millions d'euros pour 56 opérations programmées

Le Comité de Programmation Stratégique (CPS) réuni, ce lundi 29 février 2016, a attribué plus de 14 millions d'euros de fonds européens à divers projets.

Les 56 projets sélectionnés concernent notamment l'aide aux entreprises, la formation, l'agriculture et le tourisme. Plus particulièrement :

Au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)

- Aide au fret (mesure 5-2-1) : 46 dossiers pour un montant de 7 369 928,95 € pour les années 2014 et 2015,

Sur ces 46 dossiers :

- 16 concernent des Grandes Entreprises pour un montant de FEDER de 3 623 443,24 €
- 20 concernent des Moyennes Entreprises pour un montant de FEDER de 3 197 677,99 €
- 10 concernent des Petites Entreprises pour un montant de FEDER de 548 807,20€
- 23 entreprises sont des entreprises de l'agro-transformation dont 5 distilleries
- 11 PME ont bénéficié du bonus de 5% prévu par la fiche mesure, 2 étant des artisans, 9 étant des entreprises relevant de la filière stratégique de l'agro-transformation.

La répartition géographique sur l'aide au fret est la suivante:

- 26 entreprises dans le centre
- 13 dans le sud
- 7 dans le nord
- Structuration et diversification de la production : 1 dossier pour un montant de 126 006,65 €
- Soutien à l'industrie touristique : 2 dossiers pour un montant de 4 200 000,00 €

Le dossier de la SOCIETE HOTELIERE DU DIAMANT concerne la reconstruction et l'extension de l'hôtel Diamond Rock n (hôtel 4 étoiles) pour 33,05 M€ de coût total et 4,2 M€ de FEDER. Il faut noter une participation de la CTM à hauteur de 6,8 M€, avec de fortes perspectives de création d'emploi : 68 dès l'ouverture.

- Adaptation des infrastructures de formation visant l'insertion professionnelle : 1 dossier pour un montant de 1 783 489, 08 €

Il s'agit de l'extension des structures de formation du RSMA afin d'une part de diversifier l'offre de formation et d'autre part, permettre l'accueil de plus de 1000 jeunes à l'horizon 2017.

Au titre du FSE (Fonds Social Européen)

- Actions de formation visant à améliorer la qualification des salariés
- Accompagnement des jeunes les plus éloignés du marché de l'emploi – dossier porté par l'association Cé Cédille

Soit 3 dossiers programmés pour une subvention FSE de 475 235,95 €. La participation cumulée de la CTM pour ces 3 dossiers s'élève à 211 463, 11€.

Au titre du FEADER (Fonds Européen pour le Développement Rural) :

Les 3 projets programmés correspondent à la mesure 6.1.1 : Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) pour un coût total de 128 700, 00 € dont un financement FEADER de 109 395, 00 €.

La DJA est une aide à l'installation pour les agriculteurs de moins de 40 ans. Elle vise à lutter contre le vieillissement de la population active agricole.

Les exploitants sont situés au Marigot, à Fonds Saint Denis et Sainte Anne.

Au global, ce sont près de 60 millions d'euros investis au bénéfice de l'économie martiniquaise au travers des politiques européennes et territoriales via le FEDER, le FSE et le FEADER.